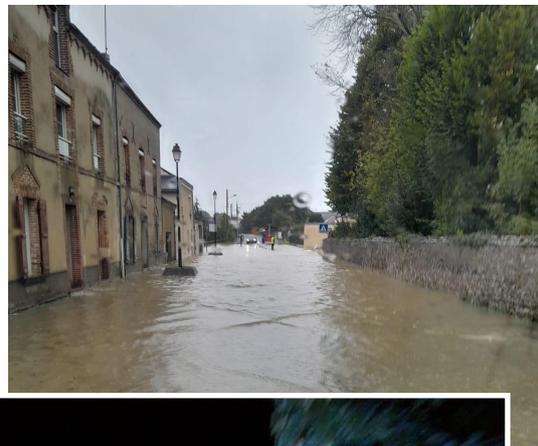


## Solidarité à Erdre-en-Anjou

Madame la Maire a déclenché mercredi 9 octobre 2024 le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** avec le soutien et la coordination de la Préfecture, du SDIS et des services d'astreinte du département et de la commune. Il a permis de mobiliser les moyens techniques et de secours nécessaires pour lutter contre les inondations.

**Merci du soutien** des agriculteurs et bénévoles, en lien avec les élus, les pompiers, et les agents municipaux, aux cotés des Maires délégués et de Madame la Maire. Ils ont assuré le soutien aux opérations de secours, pour la mise en sécurité des habitants. Un poste de commandement a rapidement été installé. Un accueil des habitants par les élus et le CCAS à la salle du F.A.R., a été ouvert offrant un réconfort aux habitants et entreprises pendant les interventions.

Suite à la décrue, **la déclaration de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été effectuée**. Elle est désormais en cours d'instruction, ouvrant la voie à des aides pour les habitants touchés par cette catastrophe, si celle-ci est validée et reconnue.



**Dans l'attente, merci de vous signaler auprès de votre Mairie de proximité ou au siège pour indiquer votre sinistre. Attention vous devez impérativement faire votre déclaration de sinistre à votre assureur. Contact : Elise Gigan, administration générale par téléphone 02 41 61 41 02 ou à l'adresse [commune@erdre-en-anjou.fr](mailto:commune@erdre-en-anjou.fr).**

## Dates à retenir

### NOVEMBRE

**8** **20h30.** Assemblée Générale des Cyclos Marcheurs Vernois - à la Boule de fort à Vern d'Anjou.

**9** **9h-12h.** Répar'café par le collectif Demain en mains - Salle communale à Brain-sur-Longuenée.

**11** Commémorations du 11 novembre cimetières d'Erdre-en-Anjou :

**9h30 :** La Pouèze

**10h30 :** Brain-sur-Longuenée

**11h :** Gené

**11h30 :** Vern d'Anjou

**20** **14h30 et 20h30.** Séances de cinéma par l'association Familles Rurales d'Erdre-en-Anjou - Théâtre de l'Ardoise à La Pouèze.

**22**

**20h30.** Pièce de théâtre de l'association Loisirs et Culture - Salle communale à Brain-sur-Longuenée.

**23**

**19h30.** Repas animé de l'ardoise par Si La Pouèze m'était contée - Restaurant municipal à La Pouèze.

**30**

**9h30.** Course du Muscle autour du plan d'eau à Vern d'Anjou.

**12h.** Repas du Téléthon - Restaurant Municipal à Vern d'Anjou (à partir de 11h pour les repas à emporter). Réservation possible dans les boulangeries et la Cave et ses Délices.

### DÉCEMBRE

**1**

**10h-18h.** Marché de Noël Erdre & Local - Place de l'Union, Maison pour Tous et Restaurant Municipal à La Pouèze.

**4**

**14h30 et 20h30.** Séances de cinéma par l'association Familles Rurales d'Erdre-en-Anjou - Théâtre de l'Ardoise à La Pouèze.

**Directrice de publication : Madame la Maire Yamina RIOU**

**Rédaction :** Comité consultatif Erdre Infos : Mesdames Karine CHALAIN, Ségolène DURET, Diana LEPRON, Marie-Luce PETITEAU, Nathalie POIRRIER et Messieurs Tony AUGEREAU, Joseph BELLARD, Christian BERTHELOT, Joël BESNIER, et Frédéric EVEZARD et Service Communication.

**Mise en page :** Service Communication

**Date de parution :** Novembre 2024

**Crédits photos :** Commune d'Erdre-en-Anjou

**Impression :** Imprimerie FAGUIER - Imprimé en 2 500 exemplaires

**Dépôt légal :** N° ISSN 2822-7166

En 2025, la commune d'Erdre-en-Anjou réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

## Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

**Elise Gigan**

**Mairie d'Erdre-en-Anjou**

**1 rue de l'étang - Vern d'Anjou**

**49220 ERDRE-EN-ANJOU**

**Tel. 02 41 61 41 02**



[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Recensement**  
de la population 2025

**Le recensement, c'est sûr !**

Vos données sont protégées :  
seul l'Insee y a accès,  
et est tenu au secret statistique.

## Réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou : inscrivez-vous gratuitement et accédez à de nombreux services !

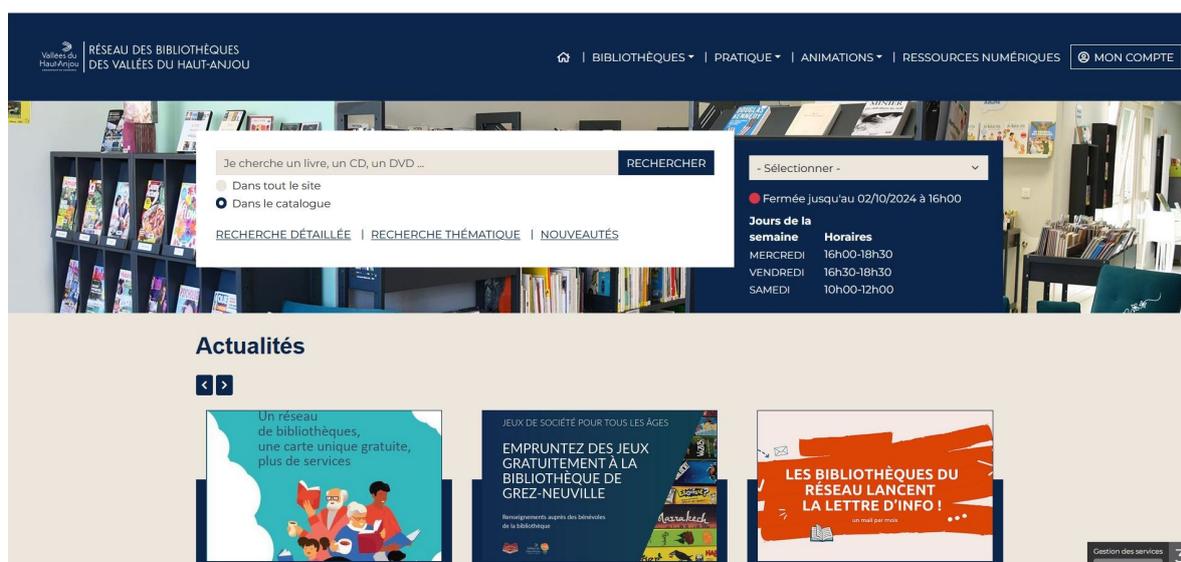
Depuis le 1er septembre, avec une seule carte personnelle et gratuite, empruntez dans les 26 bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou et bénéficiez de nombreux services. Et en plus, l'inscription est gratuite pour les habitants de la Communauté de communes !

Il y a du changement dans vos bibliothèques ! La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) a mis en place une carte unique et gratuite pour accéder aux 26 bibliothèques du territoire. Désormais, l'usager s'inscrit, non plus à un seul établissement, mais à tout un réseau. Il peut ainsi profiter d'une offre globale, élargie à près de 120 000 documents disponibles, d'une offre en ligne constamment enrichie et de nombreux services.

### De nouveaux services disponibles :

- une seule carte et une inscription individuelle et gratuite ;
- l'accès aux 26 bibliothèques sur le territoire ;
- un catalogue en ligne commun avec un large choix de documents : livres, CD, DVD, revues... ;
- des ressources numériques variées : cinéma, presse, musique, formation en ligne... ;
- un service en ligne de réservation ;
- retours de documents 24h/24 et 7j/7 grâce aux trois boîtes retours ;
- des navettes hebdomadaires pour acheminer les documents à la demande vers la bibliothèque de son choix ;
- une programmation et des animations toute l'année !

Rendez-vous dans la bibliothèque la plus proche pour obtenir votre carte gratuite ! Connectez-vous sans plus attendre sur le portail du réseau des bibliothèques : [bibliotheques.valleesduhautanjou.fr](http://bibliotheques.valleesduhautanjou.fr)



### En chiffres

15 communes

26 bibliothèques en réseau

1 carte unique et gratuite

Près de 120 000 documents à portée de main

+ de 300 bénévoles

100 % gratuit



Connectez-vous  
sur le portail

# Périscolaire dès 7h

Depuis le **lundi 16 septembre 2024**, l'amplitude horaire des accueils périscolaires des communes déléguées de Brain-sur-Longuenée, La Pouëze, Gené et Vern d'Anjou a été élargie pour mieux s'adapter à vos besoins. Désormais, vos enfants sont accueillis à partir de 7h. Pour rappel, les horaires de fermeture restent inchangés.



# Bleuets de France



Le **Bleuet de France**, une fleur bleue comme le drapeau tricolore ou l'uniforme des jeunes soldats, est une fleur sauvage qui renaît sur les champs de bataille, apportant une touche de couleur dans la boue des tranchées.

Au fil du temps, le Bleuet de France s'impose comme le symbole de la solidarité pour l'ensemble du monde combattant, d'hier et d'aujourd'hui. Sa vocation perdure encore aujourd'hui, remplissant deux missions essentielles : la solidarité et la transmission de la mémoire.

## Familles Rurales Cinéma



# CINÉMA



## LA POUËZE

CHAT VA ÊTRE ÉNORME



Mercredi 20 novembre  
14h30

Durée : 1h41

TAHAR RAHIM  
MONSIEUR  
**AZNAVOUR**  
UN FILM DE  
MEHDI IDIR et GRAND CORPS MALADE



Mercredi 20 novembre  
20h30

Durée : 2h13

## Théâtre de l'Ardoise

Tarifs sur : <https://maine-et-loire.famillesrurales.org/>

## Erdre & Local Marché de Noël

**1<sup>er</sup> DEC**

**À LA POUËZE**  
PLACE DE LA MAIRIE  
EN EXTÉRIEUR  
DE 10H À 18H

# MARCHÉ NOËL

A LA MAISON POUR TOUS  
ET AU  
RESTAURANT MUNICIPAL

venez estimer le prix  
du chariot  
de courses de Noël

PERE NOËL  
Balade en  
CALECHE

ANIMATION  
POUR TOUTE  
LA FAMILLE

MANÈGE  
OFFERT

RESTAURATION  
ET BAR  
SUR PLACE

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



LE TRI  
+ FACILE

